



Une fois n'est pas coutume, le loto a ouvert la fête en prenant place le vendredi soir. Avec presque 200 personnes, les joueuses et joueurs de tous âges ont répondu présents et ont permis de passer une excellente soirée.

Le samedi après-midi s'est déroulé sous une chaleur écrasante qui n'a pas découragé nos plus fidèles adeptes de la pétanque. La soirée s'est enchaînée comme à son habitude. Le repas puis la soirée dansante ont eu lieu dans une ambiance festive et estivale. Malgré l'absence du feu d'artifice à cause de l'épisode de canicule, de nombreuses

personnes sont venues partager un moment de convivialité. Enfin, l'apéritif offert par la municipalité a conclu ce week-end de fête de manière chaleureuse le dimanche midi.

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui sont venus participer au loto et à la fête et en particulier tous ceux qui sont venus nous prêter main-forte pour le montage et le démontage. L'équipe se modifie et nous sommes ravis de pouvoir annoncer qu'Halloween et le goûter de Noël auront bien lieu.

Nous vous donnerons plus de détails ultérieurement et vous souhaitons à tous une excellente fin d'année.



C'EST LA RENTRÉE !

L'automne est déjà arrivé, et portant la Bondithèque se repose encore quelques instants avant de reprendre ses activités.

Gardez l'oeil ouvert pour le lancement des ateliers et les prochains événements qui seront proposés dans notre espace culturel de Bondigoux! (programme à venir dès le mois d'octobre).

Rappel: l'année dernière, après un bon coup de rafistolage, travaux, peinture et un escalier décoré d'une belle fresque, la Bondithèque

avait accueilli des ateliers: technique de manga, dessin, audiovisuel, animation stop-motion, éveil musical, pâte à modeler, tricot, cartonnage. Il y a même eu des propositions de pratique théâtrale et de création florale!

Que souhaitez-vous faire à la Bondithèque cette année? Car, souvenez-vous, c'est ensemble que nous imaginons comment faire bouger cet espace et le village tout entier!

Alors n'hésitez pas à faire vos propositions par mail à labonditheque@gmail.com



L'association les Amis des Écoles souhaite une excellente rentrée à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelle de Bondigoux et élémentaire de Mirepoix-sur-Tarn, ainsi qu'à tout le personnel qui les accompagne au quotidien.

Les Amis des Ecoles organisent tous les ans de nombreux événements qui permettent d'animer nos villages et de récolter des fonds pour les coopératives scolaires. Bourse aux jouets à Mirepoix-sur-Tarn, loto à Layrac-sur-Tarn et fête des écoles à Bondigoux, mais aussi vente de calendriers et de chocolats ont permis de reverser, en juin dernier, 5 730€ aux écoles (soit 30€

par enfant). Ces fonds servent à financer trajets en bus, sorties ou encore matériel pédagogique.

Cette année encore l'association compte organiser de nombreux événements et nous aurons besoin de vous. Parents, mais aussi grands-parents, famille, amis, voisins sont les bienvenus, même occasionnellement.

Le prochain rendez-vous sera la bourse aux jouets à la salle des fêtes de Mirepoix-sur-Tarn le dimanche 16 novembre.

Nous serons heureux de vous y retrouver.

À bientôt

Contact : amisdesecoles31@gmail.com



Dimanches 15 et 22 mars 2026

Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur

demande **en mairie jusqu'au vendredi 6 février 2026**.

Vous devez fournir les documents suivants :

Justificatif d'identité

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en mairie)

Jusqu'au mercredi 4 février 2026 par la Téléprocédure d'inscription en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Attention : Vous pouvez faire votre demande **en ligne** à la condition **d'avoir déjà atteint l'âge de 18 ans**.

Vous devez fournir la version numérisée des documents suivants :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Justificatif d'identité

La **carte électorale** est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

Si elle ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote en présentant une **pièce d'identité**.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN!

C'EST OBLIGATOIRE

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés

Dès l'âge de 16 ans, présentez-vous en mairie, muni de:

- **Votre carte d'identité**
- **Votre livret de famille**
- **Un justificatif de domicile**

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (BAC, permis de conduire, etc.)

Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour tout renseignement,
contactez la mairie au :
05.61.09.38.16
secretariat@bondigoux.fr



APPROBATION DE LA RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE BONDIGOUX

La révision de la Carte Communale de Bondigoux a été approuvée par délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2025 et arrêté préfectoral du 10 septembre 2025.

Le dossier de la carte communale approuvée est consultable en mairie, sur le site internet de la mairie www.bondigoux.fr et sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Plan du nouveau zonage

□ ZC - Zone Constructible

■ ZN - Zone Non Constructible



DE NOUVELLES PLACES EN CRECHE POUR LES HABITANTS DE VAL'AÏGO

Avec l'inauguration au mois de juin de la nouvelle crèche Babilou à Buzet-sur-Tarn, ce sont quatorze places supplémentaires qui se sont ouvertes pour les tout-petits de la Communauté de communes.

C'est un nouvel établissement qui vient compléter l'offre petite enfance sur le territoire de la Communauté de communes Val'Aïgo. La crèche Babilou située à Buzet-sur-Tarn a passé une convention avec notre collectivité et quatorze places sont donc réservées aux habitants de Val'Aïgo dans ce tout nouvel équipement flambant neuf. Au total, la structure qui dispose d'un espace extérieur, d'une salle d'allaitement et dont le projet pédagogique est tourné vers le développement de la confiance en soi et l'apprentissage du jeune enfant, accueille 25 petits, de 7h30 à 18h30. Ces quatorze places réservées s'ajoutent donc à l'offre petite enfance déjà présente sur le territoire.

La Communauté de communes gère en effet déjà trois crèches collectives, à Bessières, Layrac-sur-Tarn et Villemur-sur-Tarn, ainsi qu'une crèche familiale à Villemur. Vous êtes jeune parent et intéressé par une place en crèche ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le Relais petite enfance (RPE), votre guichet unique d'accompagnement à la petite enfance sur le territoire.

Relais Petite Enfance Val'Aïgo :

Contact : 06 71 76 34 27 · rpe@valaigo.fr

Permanences d'information :

Villemur-sur-Tarn · Pôle social, 2 avenue Saint-Exupéry

Mardi : 13h30 – 17h30, Mercredi : 13h30 – 16h30

Vendredi : 13h30 – 16h30

Bessières · Relais Petite Enfance, 100 rue Privat Jeudi :

Jeudi : 13h30 – 16h30.

(source : la gazette Val'Aïgo 01 juin-décembre 2025)

<https://valaigo.com/nouveau-decouvrez-la-gazette-valaigo/>



ETAT CIVIL NAISSANCE



PONS Léna née le 17/06/2025
de PONS Ludovic &
BARREREMONSERISIER Julie

MARCHAND Nathanaël né le 6 juillet 2025
de MARCHAND Julien &
GIETZEN Allison



Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...

Information Val'Aïgo :

Ma Commune Ma Santé : vers une mutuelle pour tous
Afin d'accompagner les habitants de son territoire vers davantage d'accès aux soins, la Communauté de communes Val'Aïgo, à travers l'action du Centre intercommunal d'action sociale, a fait le choix d'adhérer au dispositif Ma Commune Ma Santé.

Quand ? Permanences mensuelles sur rendez-vous au 05.61.09.91.38

Jours des permanences : de 14h à 17h

jeudi 19 octobre / jeudi 6 novembre / jeudi 18 décembre.

Où ? Pôle social de Villemur-sur-Tarn, 2 avenue Saint-Exupéry.
Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ou si les horaires des permanences ne vous permettent pas d'être présent, la référente Ma Commune Ma Santé peut se déplacer à votre domicile de manière exceptionnelle. N'hésitez pas à la contacter directement pour prendre rendez-vous au 06.16.26.88.07



Ma santé pour votre commune

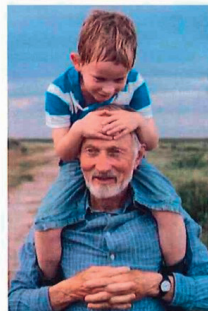


Permanences et prise d'informations (Salle des fêtes de Bondigoux) :

- Jeudi 23 octobre de 15:00 à 17:00
- Jeudi 27 novembre de 15:00 à 17:00
- Mardi 16 décembre de 15:00 à 17:00
- Jeudi 22 janvier 2026 de 15:00 à 17:00



Avantages et tarifs privilégiés :



- 20% à vie pour :

- 60 ans et +
- Travailleurs non salariés

- 10% à vie pour tous les autres habitants

• Venez poser vos questions et découvrir vos avantages avec "Ma Santé pour votre commune" !

Nous vous offrons également la possibilité d'un rendez-vous à domicile, sur simple demande.

Contact et prise de rendez vous

Florence Davailles : 06 80 87 67 44.

Audrey Bigle : 06 66 71 82 11

Nous vous proposons également un rendez vous à domicile



MARIAGE

ANTIC Béatrice & ALAUZET Christophe
Le 02 août 2025



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16

E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr

Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h

En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet